

Un choix guidé par la dépendance... et les finances

Bon pied, bon œil, les seniors ont intérêt financièrement à rester chez eux. Mais la courbe s'inverse lorsque l'état de santé se dégrade et ce tant pour les personnes que pour les pouvoirs publics, selon une étude comparative des coûts réalisée par Femarbel, la fédération des maisons de repos.

ANALYSE

SANDRA DURIEUX

Dans tous les pays industrialisés, le vieillissement de la population est un enjeu politique majeur qui va impacter grandement les finances publiques dans les années à venir. En Belgique, selon les dernières perspectives établies par Statbel, de 533.000 personnes âgées de plus de 80 ans en 2010, on passera à 1.257.000 en 2050 (+136%), ce qui laisse envisager les besoins de prise en charge. Quels seront-ils exactement et quelle sera l'enveloppe budgétaire à prévoir pour y faire face? Cela dépendra entre autres des politiques publiques qui seront lancées dans ce domaine même si le cadre, lui, commence à se dessiner. Il y a eu tout d'abord la 6^e réforme de l'Etat qui a transféré aux Régions la gestion des maisons de repos. Mais les soins à domicile, eux, sont toujours dans le giron fédéral. Deviendront-ils une nouvelle compétence régionale avec une 7^e réforme de l'Etat? Et à quel prix?

La crise sanitaire a aussi bousculé le secteur, révélant entre autres le mal-être des maisons de repos et leur nécessaire évolution. « Cette étude comparative est basée sur des données publiques, disponibles et vérifiables par tous mais qui demandent un important travail de recherches et de compilation », explique Philippe Defeyt, qui a pu prendre connaissance de l'actualisation. « C'est intéressant de voir que c'est une fédération professionnelle qui doit réaliser ce travail, qui devrait être celui des pouvoirs publics. Car le secteur manque cruellement de données objectives. Aujourd'hui, on travaille sur des impressions, on dit qu'il y a des listes d'attente, qu'il y a trop ou pas assez de lits pour la demande, mais combien exactement? On ne le sait toujours pas. Mais à un moment donné, pour évaluer les besoins à l'avenir, il faudra savoir de quoi on parle. »

déterminer, sans doute faut-il partir du décompte actuel de la prise en charge des seniors. Un calcul complexe tant les acteurs et les paramètres à prendre en compte sont nombreux. En 2017 déjà, l'économiste Philippe Defeyt et le professeur en gestion des institutions de soins de l'ULB, José Pincé, avaient réalisé une étude comparative de ces coûts à la demande de Femarbel, la fédération des maisons de repos du secteur privé commercial. Une étude qui vient d'être réactualisée par la fédération pour tenir compte notamment des nouvelles nomenclatures régionales.

« Cette étude comparative est basée sur des données publiques, disponibles et vérifiables par tous mais qui demandent un important travail de recherches et de compilation », explique Philippe Defeyt, qui a pu prendre connaissance de l'actualisation. « C'est intéressant de voir que c'est une fédération professionnelle qui doit réaliser ce travail, qui devrait être celui des pouvoirs publics. Car le secteur manque cruellement de données objectives. Aujourd'hui, on travaille sur des impressions, on dit qu'il y a des listes d'attente, qu'il y a trop ou pas assez de lits pour la demande, mais combien exactement? On ne le sait toujours pas. Mais à un moment donné, pour évaluer les besoins à l'avenir, il faudra savoir de quoi on parle. »

Être propriétaire d'un logement, une sécurité supplémentaire

L'étude a débouché sur la mise en place d'un simulateur baptisé Femartool (lire ci-contre) qui permet de déterminer le coût d'une situation à charge de la personne, mais aussi et surtout à charge des pouvoirs publics (Régions et Etat fédéral). « Les principaux enseignements de cette étude sont de deux ordres », explique Philippe Defeyt. « Le premier est que le coût d'une prise en charge varie très fort d'une situation à l'autre car un nombre incalculable de facteurs comme le degré de dépendance et le besoin de soins ou encore l'isolement d'une personne doivent être pris en compte. Toutefois, on note tout de même que le logement joue un rôle important dans la facture à charge d'une personne. Le fait d'être propriétaire de sa maison et de ne plus avoir à payer un loyer offre une sécurité financière indéniable aux seniors. Ensuite, on perçoit combien les coûts de prise en charge

peuvent parfois monter très haut pour la personne âgée et pour les pouvoirs publics, selon le niveau de dépendance, notamment lorsque les soins à domicile sont nombreux : soins infirmiers, de kiné, d'aide familiale, des gardes de jour ou même de nuit. »

Le point de bascule entre le surcoût engendré par une prise en charge à domicile par rapport à une institution varie constamment d'une personne à l'autre. En encodant précisément les besoins dans le simulateur, on peut établir le coût à charge du senior, mais aussi celui pour la collectivité. « A un moment donné, quand le niveau de dépendance est très important, l'entrée en maison de repos s'avère inéluctable sur le plan financier, y compris pour les finances publiques », explique Louis-Philippe Kistenberg, conseiller chez Femarbel. « C'est une réalité dont il faut tenir compte dans les choix, notamment politiques, qui seront posés à l'avenir. Le tout-à-domicile aura un coût certain qu'il faudra chiffrer. Et parallèlement, le secteur des maisons de repos doit évoluer pour que l'entrée dans une résidence soit avant tout un choix personnel et pas uniquement financier. Pour cela, le secteur devra trouver une clé pour sortir du dilemme dans lequel il est plongé depuis la crise : les maisons de repos doivent absolument redevenir des lieux de vie mais, en même temps, elles accueillent de plus en plus de cas lourds qui doivent être encadrés médicalement. Plusieurs pistes de solutions sont possibles et c'est le prochain défi qui nous attend. Cette étude et ce simulateur sont aussi là pour recueillir des données qui permettront d'objectiver les besoins et les financements pour infléchir les politiques à l'avenir. »

« Choix de société »

Pour Philippe Defeyt, le défi futur sera aussi et surtout de ne pas réduire le vieillissement et sa prise en charge à une question de prix. « On ne fait ici que répertorier les données brutes et objectives de l'ensemble des coûts, mais on ne tient évidemment pas compte de l'aspect qualitatif de la prise en charge », dit-il. « Dans l'idéal, personne ne devrait avoir à choisir un encadrement pour des raisons financières uniquement. La question de la prise en charge du vieillissement et de son financement doit d'abord se poser en termes de choix de société. »

Evolution du coût de la prise en charge d'une personne âgée selon divers scénarios

SCÉNARIO 1

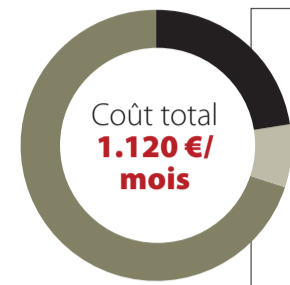
Anatole, 85 ans, bon pied, bon œil, vit dans sa maison à Charleroi



Vit dans sa maison



Une aide ménagère 4h/semaine



Montant à charge de la Région (titres-services) **253 €**

Montant à charge du fédéral (médecin, médicaments) **85 €**

Montant à charge de la personne âgée (charges diverses) **782 €**

SCÉNARIO 2

Anatole, 86 ans, est tombé



Vit dans sa maison



Une aide ménagère 4h/semaine



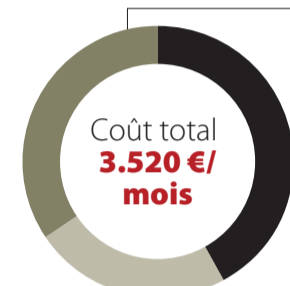
Une aide familiale 10h/semaine



Une infirmière 7 fois/semaine



Un kiné 4 fois/semaine



Montant à charge de la personne âgée **1.213 €**

Montant à charge de la Région **1.481 €**

Montant à charge du fédéral **828 €**

SCÉNARIO 3

Anatole, 87 ans, entre en maison de repos



Vit dans une maison de repos



Montant à charge de la Région **1.306 €**

Montant à charge du fédéral **134 €**

Montant à charge de la personne âgée **1.565 €**

Source : Femarbel via le simulateur Femartool

Les experts : « Plutôt que d'opposer les secteurs, rapprochons-les ! »

Depuis près de 40 ans, José Pincé, expert et professeur à l'ULB de gestion des établissements de soins, suit l'évolution du secteur de la prise en charge du vieillissement. « Au-delà du coût du financement des soins à domicile qui grimpe avec l'état de dépendance d'une personne, il faut se poser la question de l'accessibilité à ces soins si la demande augmente fortement. Or, il est déjà difficile d'avoir certaines aides comme les gardes de nuit par manque de personnel. » Pour Jean Hermesse, ancien patron des Mutualités chrétiennes, cette réalité, si elle s'intensifie, va favoriser l'émergence d'une zone grise dans la prise en charge. « Comme on l'a vu en Allemagne ou en Italie avec des aides à domicile venues des pays de l'Est et payées au noir pour s'occuper 24 h sur 24 d'une personne. Un système qui a d'ailleurs dû être régularisé vu l'ampleur des besoins. » Pour José Pincé, « il faut un changement de modèle complet. Et plutôt que d'opposer les maisons de repos aux soins à domicile, rapprochons tous ces secteurs et

créons des collaborations entre eux pour optimiser la prise en charge. Et la diversifier aussi ». Un constat partagé par Jean Hermesse : « Il faut penser le vieillissement au-delà de la question du financement et du soin », dit-il. « Avec une réflexion sur l'aménagement du territoire et l'architecture des habitats pour qu'une personne puisse vivre le plus longtemps possible chez elle ou à proximité via des alternatives comme des centres de jour. » Du côté des soins à domicile, on plaide aussi pour plus de rapprochement avec les maisons de repos. « Bien sûr qu'il y a une limite à la prise en charge à domicile », estime Deborah Dewuf, directrice de la fédération des centres de service à domicile. « Nous-mêmes, nous en faisons le constat chaque jour. Mais force est de constater que c'est le souhait des gens que de rester le plus longtemps possible chez eux. Pour cela, il faudra probablement un rééquilibrage des moyens, mais aussi jeter des ponts notamment avec les maisons de repos pour trouver des alternatives. » S.DX



La crise sanitaire a aussi bousculé le secteur, révélant entre autres le mal-être des maisons de repos et leur nécessaire évolution. © PIERRE-YVES THIENPONT